

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le vingt-sixième (26^e) jour d'avril 2018, à 19 h au lieu habituel des séances, sont présents : Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers(ères) suivants (es) : Monsieur Marco Périgny, Madame Carole Hubert Ruel, Madame Diane Jacob, Monsieur Michel Tremblay et Monsieur Yvan Bordeleau.

Absente : Madame Helene Gilbert, conseillère

Madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière agissant comme secrétaire de la séance.

Ce conseil formant quorum.

Il est constaté que l'avis de convocation a été notifié tel que requis par le code municipal.

02 Adoption de l'ordre du jour

2018-04-85

Proposé par : Carole Hubert Ruel

Appuyé par : Michel Tremblay et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du règlement d'emprunt numéro 295-2018, décrétant des dépenses relatives au prolongement des infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie
- 04 Adoption du règlement d'emprunt numéro 296-2018, décrétant une dépense de 1 420 000 \$ pour des travaux dans le rang Sud
- 05 Adoption du règlement numéro 297-2018, décrétant une dépense de 1 133 526 \$ pour des travaux de voirie dans le rang Saint-Pierre Nord et Sud
- 06 Demi-journée de formation ayant pour thème l'eau
- 07 Questions
- 08 Levée de la séance

- Adoptée -

03 Adoption du règlement d'emprunt numéro 295-2018, décrétant des dépenses relatives au prolongement des infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie

2018-04-86

ATTENDU QUE le projet de règlement numéro 295-2018 a été présenté et que l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 avril 2018;

En conséquence,

Il est proposé par : Carole Hubert Ruel

Appuyé par : Marco Périgny

Et il est résolu :

D'adopter le règlement numéro 295-2018, règlement décrétant des dépenses au montant de 334 629 \$ relatives au prolongement des infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie dans le développement résidentiel situé en bordure de la route Paquin et un emprunt du même montant.

- Adoptée -

04 Adoption du règlement d'emprunt numéro 296-2018, décrétant une dépense de 1 420 000 \$ pour des travaux dans le rang Sud

2018-04-87

ATTENDU QUE le projet de règlement numéro 296-2018 a été présenté et que l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 avril 2018;

En conséquence,

Il est proposé par : Yvan Bordeleau
Appuyé par : Michel Tremblay

Et il est résolu :

D'adopter le règlement numéro 296-2018 décrétant une dépense de 1 420 000 \$ et un emprunt du même montant pour des travaux de voirie dans le rang Sud.

- Adoptée -

05 Adoption du règlement numéro 297-2018, décrétant une dépense de 1 133 526 \$ pour des travaux de voirie dans le rang Saint-Pierre Nord et Sud

2018-04-88

ATTENDU QUE le projet de règlement numéro 297-2018 a été présenté et que l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 avril 2018;

En conséquence,

Il est proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Marco Périgny

Et il est résolu :

D'adopter le règlement numéro 297-2018 décrétant une dépense de 1 133 526 \$ et un emprunt du même montant pour des travaux de voirie dans le rang Saint-Pierre Nord et Saint-Pierre Sud.

- Adoptée -

06 Demi-journée de formation ayant pour thème l'eau

2018-04-89

Proposé par : Michel Tremblay
Appuyé par : Yvan Bordeleau et il est résolu d'autoriser Monsieur Jean-Paul Simard, chef d'équipe, à assister à une demi-journée de formation ayant pour thème l'eau. Cette formation aura lieu à Bécancour, le 9 mai 2018. QUE le coût d'inscription est de 114,98 \$, taxes incluses. Les frais de kilométrage et de repas lui seront également remboursés.

. - Adoptée —

07 Questions

Aucune question

08 Levée de la séance

2018-04-90

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Carole Hubert Ruel il est résolu de lever la séance à 19h40.

— Adoptée —